

No de résolution  
ou d'annotation

À une séance régulière du conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée dûment convoquée et tenue au restaurant El Greco à Louiseville, ce quatorzième jour de juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures, formant quorum, sont présents :

**LES PARENTS**

Annie Croisetière

Karine Boudreault

Marie-Andrée Béland

Patricia Gagnon

Marie-Ève Rinfret

Sophie St-Hilaire

**LES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS**

Michèle Simard

Chantale Savard

Maryse Sylvestre

**ÉTAIT ABSENTE** : Myriam Malboeuf

**LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

Martine Diamond

Rachel Doucet

Marie-Claude Charette

**LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Poste vacant

**SONT AUSSI PRÉSENTES**

Martine Paquin, directrice et Ménaïk Bleau, parent de l'assistance.

**1. MOT DE BIENVENUE, OUVERTURE ET VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION**

La directrice souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

La réunion débute à 18 h 20 et la directrice constate la régularité de la réunion.

**2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

La secrétaire vérifie les présences. Il y a quorum.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-CE160614

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Andrée Béland que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-CE160614

**IL EST PROPOSÉ** par Sophie St-Hilaire que le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2017 soit adopté avec la modification au point 3b soit, Demande d'insertion de cartes d'affaires dans l'album des finissants de l'école Rinfret.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

### 6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

### 7. INFORMATIONS

#### 7.1 Présidente du conseil d'établissement

Aucune information.

#### 7.2 Comité de parents

- Calendrier 2018-2019 : modification de la pédagogie du 5 octobre pour le 26 octobre;
- Info conseil : liste des travaux dans les écoles au courant de l'été;
- Sécurisation des examens du MEES.

#### 7.3 Directrice d'école

- Organisation scolaire : Finalement, il n'y aura pas de classe multi-niveaux à Rinfret et St-Justin.
- Kermesse : Cette année la kermesse se déroulera sous forme de jeux ludiques.
- École Marie-Immaculée - suivi des travaux : des vérifications et des tests sont en cours. Il y aura une lettre aux parents en début d'année.
- Recours collectif : le recours concernant les frais chargés aux parents est présentement en vigueur et les parents recevront une lettre prochainement.

#### 7.4 Correspondance

Aucune correspondance.

### 8. FAIS EXIGÉS AUX PARENTS 2017-2018

La directrice explique les comparatifs des frais moyens chargés aux parents dans l'ensemble de la commission scolaire.

**CONSIDÉRANT** que le montant ajusté de 74.00\$ pour la classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année nous situe dans la moyenne en lien avec le coût chargé dans les écoles de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que le montant ajusté de 74.00\$ incluant la flûte pour la classe de 3<sup>e</sup> année nous situe dans la moyenne en lien avec le coût chargé dans les écoles de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement sont informés des raisons de la hausse du coût de la facture aux parents pour la classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année à St-Joseph ainsi que la classe de 3<sup>e</sup> année;

03-CE160614

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Claude Charette d'accepter l'augmentation des frais chargés aux parents tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 9. PROJET ÉDUCATIF 2017-2018

La directrice présente et explique le projet éducatif 2017-2018.

Aussi, un sondage concernant les devoirs et leçons est fait auprès des membres du conseil afin de connaître l'opinion des parents. Après discussion, le projet sera mis de l'avant dès l'an prochain mais d'une façon graduelle.

04-CE160614

**IL EST PROPOSÉ** par Sophie St-Hilaire d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.**

### 10. REDDITION DE COMPTE – MESURE 30170

La direction de l'école Belle-Vallée confirme que les ressources financières allouées par la commission scolaire dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'interventions et du personnel requis pour :

- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

La direction reconnaît qu'une utilisation non prévue des ressources financières allouées au financement de ces mesures peut faire l'objet d'une récupération par le Ministère.

05-CE160614 **IL EST PROPOSÉ** par Marie-Claude Charrette d'approuver la reddition de compte telle que présentée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **11. MESURE BUDGÉTAIRE 2017-2018**

La directrice explique les mesures décentralisées dont l'école bénéficiera l'an prochain. Le budget prévisionnel de ces mesures est d'environ 200 000\$ pour Belle-Vallée (voir document en annexe).

### **12. RÉOLUTIONS FONDS À DESTINATION SPÉCIALE**

Les résolutions suivantes sont présentées par la présidente :

- 06-CE160614 • Verser le montant résiduel de 425\$ du projet ACT-GUYL dans un fonds à destination spéciale afin d'être utilisé pour la fête des finissants en 2017-2018;
- 07-CE160614 • Verser le montant résiduel de 500 \$ du projet EXPO-LIVR dans un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour des activités en lien avec le festival Juste pour lire en 2017-2018;
- 08-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ACT-STJO à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour l'activité de la rentrée ainsi que les activités éducatives qui se tiendront en 2017-2018;
- 09-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ACT-MAIM à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour l'activité de la rentrée ainsi que les activités éducatives qui se tiendront tout au long de l'année 2017-2018;
- 10-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ÉCHECS dans un fonds à destination spéciale afin d'être utilisé pour l'achat de jeux d'échecs en 2017-2018;
- 11-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ACT-RINF à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour l'activité de la rentrée ainsi que les activités éducatives qui se tiendront tout au long de l'année 2017-2018;
- 12-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ENTREMLAM au fonds à destination spéciale ENTREMLAM pour l'achat de matériel pédagogique en 2017-2018;
- 13-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet ACT-STJU à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour les activités de la rentrée et les activités éducatives en 2017-2018;
- 14-CE160614 • Verser le montant de 300,00\$ à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour l'achat d'un support à vélos en 2017-2018;
- 15-CE160614 • Verser le montant résiduel du projet KERMESSE à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour la tenue de la kermesse en 2017-2018;
- 16-CE160614 • Verser le montant de 1734,00\$ du projet PARC-RINF à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour la réfection dudit parc-école;

17-CE160614

- Verser le montant résiduel du projet CUIS-STJO à un fonds à destination spéciale pour être utilisé pour l'achat de nourriture pour le déjeuner santé 2017-2018.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Annie Croisetière d'adopter les résolutions telles que proposées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **13. RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2016-2017**

Le rapport annuel du conseil est présenté en document de travail par la directrice.

18-CE160614

**IL EST PROPOSÉ PAR** Sophie St-Hilaire d'adopter le rapport annuel en apportant les modifications nécessaires aux membres du personnel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **14. REDDITION DE COMPTES 2016-2017**

La présidente présente la reddition de comptes de l'école aux membres du conseil en document de travail.

19-CE160614

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marie-Andrée Béland d'approuver la reddition de comptes telle que présentée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **15. REDDITION DE COMPTES – PLAN POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE**

La directrice présente le rapport du plan de lutte.

### **16. CAMPAGNES DE FINANCEMENT 2017-2018**

Les enseignants de l'école St-Justin demandent l'autorisation d'effectuer une campagne de financement en octobre 2017 avec chocolat Lamontagne.

Pour l'école St-Joseph, le 2<sup>e</sup> cycle demande l'autorisation d'offrir les produits Perfection avec des profits de 45% et le 3<sup>e</sup> cycle aimerait offrir les produits Lamontagne avec aussi 45% de profits pour les élèves.

L'école Marie-Immaculée désire vendre les produits Lamontagne, soit du chocolat et du savon.

L'école Rinfret, pour sa part, demande l'autorisation d'une campagne de financement avec les produits de la boulangerie Baril.

20-CE160614 **IL EST PROPOSÉ PAR** Marie-Andrée Béland d'approuver ces campagnes de financement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **17. ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE 2017-2018**

Les enseignantes de l'école Rinfret demandent la permission de demander un montant de 7\$/élève pour l'activité de la rentrée. La différence du montant total de la sortie sera assumée via le fond à destinations spéciale.

À Maskinongé, les écoles auront un spectacle de Carl le magicien.

À St-Justin, un montant de 6\$/élève sera demandé aux parents pour un spectacle en lien avec le thème de la rentrée.

21-CE160614 **IL EST PROPOSÉ PAR** Maryse Sylvestre d'approuver ces activités de la rentrée.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **18. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (5 SEPTEMBRE 2017)**

L'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 5 septembre 2017, à 19h, à l'école Rinfret de Ste-Ursule.

22-CE160614 **IL EST PROPOSÉ PAR** Karine Baribeau d'adopter qu'un tirage pour des prix de présence soit effectué dont 4 fois 25 \$ ainsi que la date de la prochaine assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **19. AFFAIRES NOUVELLES**

- a) Activités de fin d'année : Anne-Marie Bédard demande la permission de demander un montant de 4\$/élève pour une activité de fin d'année dans sa classe.
- b) Les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle de St-Joseph demandent la permission de demander un montant de 3,50\$/élève, si aucune subvention, pour une sortie aux chutes de Ste-Ursule en octobre 2017.

23-CE160614 **IL EST PROPOSÉ PAR** Sophie St-Hilaire d'approuver les demandes telles que présentées.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **20. MOT DE LA FIN**

La directrice remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication. Comme elle nous quittera pour un nouveau défi, elle mentionne qu'elle gardera un très bon souvenir de Belle-Vallée.

## **21. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, Martine Paquin propose la levée de la réunion à 21 h 45.

---

Marie-Ève Rinfret, présidente

---

Martin Fréchette, directeur de l'école